

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAYENNE - 9731 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/05/2026 - 2245 - 2004 B 00207 - 478 091 382 - A.G.E. (ASSISTANCE A LA GESTION D'ENTREPRISE)

SARL A.G.E.

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 32 H, Parc Lindor 1 - rue Bois Canon/Violet - 97354 Rémire-Montjoly

478 091 382 RCS CAYENNE

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 30 avril 2026**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Les Associés de la société ASSISTANCE GESTION D'ENTREPRISE – A.G.E. société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts, dont le siège est à RÉMIRE MONTJOLY 97354, 32 H Parc Lindor 1, rue Bois Canon Violet, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérante selon lettre adressée à chaque Associé.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Mademoiselle Muriel NICOLAS, en sa qualité de Gérante et Monsieur Jean-Marie JOYEUX, en sa qualité de co-Gérant.

La feuille de présence permet de constater que les Associés présent, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 parts sur les 100 parts ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les Présidents déposent sur le bureau et mettent à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres remises en main propre de convocations adressées aux Associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des Associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31.12.2025
- le rapport de gestion établi par la Gérante,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Les Présidents déclarent que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée leur donne acte de cette déclaration.

Les Présidents rappellent que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion des Gérants sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Examen et approbation des comptes annuels dudit exercice et quitus aux Gérants ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial de la Gérante sur les conventions réglementées ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- Approbation de la rémunération des Gérants ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

Un débat s'instaure entre les Associés.

Personne ne demandant plus la parole, les Présidents mettent successivement aux voix les résolutions suivantes :

1ère RESOLUTION - Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport des Gérants, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le **31 décembre 2025** tels qu'ils leur ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 quitus de la gestion des Gérants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 7 837 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	- 7 837
Auquel s'ajoute le Report A Nouveau antérieur	27 502

L'Assemblée Générale constate que les capitaux propres s'élèvent 20 765 euros.

3ème RESOLUTION - APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Après lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Chacune desdites conventions, soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, a été approuvée par les autres associés.



4ème RESOLUTION - APPROBATION DE LA REMUNERATION DES GARANTS

L'Assemblée Générale approuve les rémunérations perçues par Madame Muriel NICOLAS en qualité de Gérante, et par Monsieur Jean-Marie JOYEUX en qualité de co-gérant, outre le remboursement de leurs frais sur justificatifs et approuve la prise en charge, par la Société, des cotisations sociales obligatoires afférentes à la rémunération, ainsi que les cotisations complémentaires facultatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5ème RESOLUTION - POUVOIRS

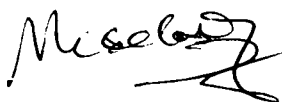
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.

Rémire-Montjoly, le 30.04.2026


M. G. E. SARI
Associé à la Gestion - Propriétaire
1271, rue Bois Carrière
Parc Lindor
97364 RÉMIRE-MONTJOLY
Tél : 0594 36 06 12
Fax : 478 081 382 0011






Bilan Actif

		31/12/2025	31/12/2024	
		Brut	Amort. et Déprec.	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions	5 060	5 060	
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	595	595	
	Autres immobilisations corporelles	30 592	29 063	1 529
	Immobilisations en cours			2 354
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (II)	36 247	34 718	1 529
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	14 332		14 332
	Avances et Acomptes versés sur commandes			12 888
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	6 654	6 654	22 807
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	24 195	24 195	22 992
	Charges constatées d'avance	733	733	696
	TOTAL (III)	45 914	45 914	66 918
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	82 161	34 718	47 443
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			
	(3) dont créances à plus d'un an			

Mission de présentation, voir attestation de l'Expert Comptable

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	27 502	28 753
Résultat de l'exercice	(7 837)	(1 252)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	20 765	28 602
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	288	120
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	755	8 549
Dettes fiscales et sociales	25 635	32 002
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	26 678	40 671
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	47 443	69 272
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(7 837,07)	(1 251,83)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	26 678	40 671
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

A.G.E. SARL
Assistance à la Gestion d'Entreprise
1274, rue des Capucins
Port Louis
77304 FRENCH-MONT JOLI
Tél: 0594 36 08 08
Fax: 0594 36 08 08
31/12/2025
certifié conforme
à l'original